



Opération d'étalonnage des réfractomètres



POUR QUI ?

- ▶ Cette possibilité est offerte aux membres des syndicats affiliés à la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin
 - ▶ Chaque syndicat remontera une liste nominative des propriétaires au trésorier de la Fédération
 - ▶ Les dépôts des réfractomètres au laboratoire en charge des contrôles se feront sous la responsabilité des syndicats après accord du trésorier de la Fédération Mr Charles Geib
- 



Echéancier

- Date limite de dépôt des listes par les syndicats auprès de Charles Geib
 - **Le 19 avril 2019**
 - Dépôt des réfractomètres au laboratoire par les syndicats
 - **Entre le 23 et le 26 avril 2019**
 - Récupération des réfractomètres par les syndicats
 - **A partir du 13 Mai 2019**
- 



Coût et Paiement

- ▶ Le prix est de 10 euros H.T. soit **12 euros TTC/réfractomètre**
- ▶ Le paiement individuel se fera au sein des syndicats
- ▶ Le paiement groupé par syndicat s'effectuera auprès du trésorier de la Fédération Mr Geib

ATTENTION

- Chaque réfractomètre devra être identifié
 - Nous recommandons soit d'aposer le nom du propriétaire sur l'emballage s'il est conditionné, soit de coller un morceau de papier adhésif sur le réfractomètre sur lequel sera inscrit le nom de son propriétaire avec **un feutre indélébile**
- Le transport de ces outils de mesure de précision se fera sous la responsabilité des syndicats



Limites de l'offre

- ▶ Cette offre a été négociée pour un nombre de 50 réfractomètres
 - ▶ Les demandes émanant des syndicats se feront par ordre d'arrivée
 - ▶ Cette opération pourra être renouvelée en cas de demandes dépassant les capacités de traitement du laboratoire, mais celle-ci ne pourra s'effectuer qu'après la saison apicole
- 



Nom et adresse du laboratoire

Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD) de Colmar
4 Allée de Herrlisheim,
68025 Colmar

